

## **AVIVO – Assemblée générale 2016**

Les comptes de l'Avivo clôturent cette année avec un léger excédent de CHF 25'792,83.

Grosso modo, les cotisations de nos membres représentent la moitié de nos recettes. Vient ensuite la subvention de la Ville de Genève qui se monte à CHF 159'800.-. La subvention du canton n'existe plus, alors que notre service social rend de grands services à la population genevoise, surtout dans les démarches de préparation à leur retraite, les problèmes de succession ou encore l'obtention des droits au SPC, à savoir les prestations complémentaires de l'Etat.

Les subventions en général font l'objet de décisions politiques. Or vous le savez comme moi, leur augmentation n'est pas dans l'air du temps. Nous comptons donc tout particulièrement sur celle de la Ville, la dernière que nous percevons...

Notre permanence impôts, quant à elle, génère un peu plus de CHF 80'000.-. Je voudrais adresser un merci tout particulier aux bénévoles qui donnent de leur temps et de leur personne en venant nous prêter main forte. Grâce à leur travail, l'AVIVO est depuis des années un lieu incontournable où on peut venir s'acquitter de cette tâche citoyenne à des prix défiant toute concurrence. Calculée en heures de travail, cette prestation très appréciée en représente tout de même plus de 4'000.

Les courses et les spectacles organisés par notre collègue Catherine Davat s'autofinancent, ainsi, coûts et recettes d'équilibrent. S'il est une activité appréciée par nos membres, c'est bien celle de pouvoir partir passer quelques jours ici ou là avec un encadrement de qualité, ou d'aller assister à un spectacle à prix spécial.

Bien entendu, si un compte de pertes et profits est constitué de recettes, il l'est aussi de charges. A l'Avivo comme ailleurs, ce sont les charges de personnel qui en représente la plus grande part.

Et du personnel, pour faire tourner cette grande machinerie, il en faut. Les collègues de notre service social, la comptable ou notre organisatrice de voyages se plient en quatre pour faire fonctionner à votre satisfaction tous les services que nous proposons.

Pour mémoire, l'Avivo emploie 4 personnes à plein temps, une autre à 80 % et encore une autre à 50 %.

Compte tenu de ce qui précède, on peut considérer que votre association a été gérée au plus près de vos intérêts, l'équilibre des comptes étant nécessaire pour lui assurer sa pérennité. Cette année 2016 fut finalement un bon crû.

Philippe Crottaz